

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
Doubs
Canton VALDAHON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **ROSUREUX - 25380**

Séance du 20 juin 2026

L'an deux mille vingt-six
le 20 Juin à 10 heures 00.

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOILLON Jérôme, Maire.

Étaient présents : M. BOILLON Jérôme, Mme BOILLON Mélissa, M. DETOEUF Gilbert, M. SIMON Frédéric, M. LAUTER Renaud, Mme PARRIAUX Célia, Mme LENOIR Elodie.

Était absent excusé : Néant.

Était absent représenté : Néant.

Mme BOILLON Mélissa a été nommée secrétaire.

Mr le Président a déclaré la séance ouverte.

Délibération n° 2026-23

Objet : Avis sur le projet éolien du Crêt des Ours.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la SAS Centrale de Production d'Énergies Renouvelables (CPENR) du Crêt des Ours a déposé une demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien terrestre composé de trois aérogénérateurs, implantés sur les communes de Plaimbois-du-Miroir et Rosureux. Dans ce cadre, une consultation du public est organisée du 26 mai 2026 au 26 août 2026. Le Conseil municipal est donc consulté pour rendre un avis sur ce projet.

A cet effet, il présente le dossier et précise que selon l'article R.181-18 du Code de l'Environnement, le Conseil municipal de la commune de Rosureux est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale.

Le Maire rappelle qu'en 2018, lorsque la société Abo Energy a présenté son projet éolien, le Conseil municipal a répondu favorablement, y voyant un moyen concret de contribuer à la transition énergétique, à la réduction des gaz à effet de serre et ainsi contribuer à la diversification du mix énergétique.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet par 4 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :
BOILLON Jérôme

